

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques



Rappel avis d'enquête publique

Avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur la demande de permis de construire n° 030 012 20 R0014, déposée par EDF RENOUVELABLES FRANCE en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée d'environ 5,78MWc sur la commune de ARAMON

Par arrêté n° 30-2021-09-11-0004 du 11 août 2021, la préfète du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le permis de construire susvisé, auquel est annexée une étude d'impact sur l'environnement, son résumé non technique.

A cet effet, Monsieur Jean-François CAVANA, ingénieur agronome, retraité, a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie sise place Pierre Ramel - 30390 ARAMON, siège de l'enquête, pendant 31 jours, du mercredi 15 septembre au vendredi 15 octobre 2021, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 sont mises en place. Pour se rendre dans les lieux publics, le port du masque sera obligatoire et il conviendra d'apporter son propre stylo. L'ensemble des règles sanitaires afin d'éviter la propagation du virus covid-19 devront être respectées dont notamment la distanciation physique, le lavage des mains à l'entrée de la salle, aération des locaux, désinfection du matériel.

Le dossier d'enquête publique y compris l'étude d'impact sur l'environnement, sera consultable par tout un citoyen pendant la durée de l'enquête :

- de préférence sur le site internet de la préfecture du Gard : <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> ;

ou, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 précitées ci-dessus :

- en mairie, sur support papier, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés)

- en mairie, sur support informatique, aux jours et heures d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf jours fériés)

- à la préfecture (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité instruction et animation - Application du droit des sols, 1910, chemin de St-Etienne-à-Larnac 30319 ALES Cedex), sur supports papier et informatique, sur rendez-vous au 04.66.56.45.50.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact prévue par les articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement; celle-ci est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que son résumé non technique. Le dossier de permis de construire et l'étude d'impact ont été transmis à Monsieur le préfet de région en tant qu'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, qui a émis un avis tacite au 10 janvier 2021. Le courrier d'information relative à l'absence d'observation de l'autorité environnementale est joint au dossier d'enquête.

Le public pourra présenter ses observations, propositions et contre-propositions de préférence :

- par courrier postal adressé à la mairie de ARAMON, à l'attention du commissaire enquêteur (Mairie - place Pierre Ramel - 30390 ARAMON)

- par courriel, à l'adresse suivante : enquete-publique-phv@aramon.fr

Dans ce cas elles seront tenues à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Gard : <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>, et seront consultables et téléchargeables, et communicables sur support papier aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Où, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 :

- en les consultant sur les registres d'enquête ouverts à cet effet en mairie

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

- mercredi 15 septembre de 9h00 à 12h00 en mairie

- jeudi 30 septembre de 14h00 à 17h00 en mairie

- vendredi 15 octobre de 14h00 à 17h00 en mairie

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre à la préfète du Gard son rapport et ses conclusions motivées. Cette dernière en adressera copie à la mairie de ARAMON.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public en mairie de ARAMON et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité instruction et animation - Application du droit des sols, 1910, chemin de St-Etienne-à-Larnac 30319 ALES Cedex) aux jours et heures habituels d'ouverture, et publiés sur le site internet de la préfecture du Gard :

- <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> ;

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :

Madame Marylène TOURDOT

EDF renouvelables - service développement Sud

966, avenue Raymond Dugrand

CS 66014

34080 MONTPELLIER

tel : 04.99.13.09.52 - port: 06.19.39.54.15

mail : marylene.tourdout@edf-re.fr

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le permis de construire est la préfète du Gard. La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, un arrêté refusant le permis de construire, un arrêté portant sursis à statuer ou un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.423-32 du code de l'environnement.

158249

158696

VENTES AUX ENCHÈRES

Ventes immobilières

LOBIER & Associés
Avocats à la Cour d'Appel de NIMES
83 Rue Pierre Sémard - 30000 NIMES
Tél. 04.66.21.31.80 - Email : sop-avocats@imglr.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

d'un immeuble à usage d'habitation composé d'un appartement au 1er étage et d'un appartement duplex aux 2e et 3e étages, sis Commune de SOMMIERES (Gard), 33 Rue Taillade cadastré Section AC n° 404 pour 90ca

Sur la mise à prix de 90.000 euros, frais en sus

Adjudication fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal Judiciaire de NIMES le

JEUDI 28 OCTOBRE 2021 à 9 h 30

au Palais de Justice de NIMES, Bd des Arènes

La visite des lieux sera effectuée sur place par la SCP-MOMBELLET VILLEFRANQUE, huissiers de justice à NIMES,

le mercredi 13 Octobre 2021 de 14 h 30 à 15 h 30

Enchères uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de Nimes et sur justification de la consignation

entre les mains du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'une somme correspondant au dixième du montant de la mise à prix sans pouvoir être inférieure à 3.000 €.

Le Cahier des Conditions de Vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Nimes, au Cabinet de l'Avocat poursuivant et sur le site internet :

www.encheresjudiciaires.com

Les petites annonces entre particuliers
Votre rendez-vous Immobilier

Parution mardi, jeudi, dimanche
04 3000 7000

Rédigez votre petite annonce ou connectez-vous sur www.midilibre-annonces.com
(En majuscule, sans abréviation avec un espace entre chaque mot)

Grid of lines for writing an advertisement.

Choisissez votre formule et votre édition
(Tarifs T.T.C. - 5 lignes + internet inclus)

Immobilier - Sans photo

Table with 2 columns: Formule trio and Formule trio + 2 semaines. Rows include options like 'Toutes éditions', 'Aude', 'P.-O.', 'Gard-Lozère', 'Aveyron', 'Hérault'.

Par courrier Votre annonce passera sous 48 h après réception de votre règlement, selon le jour de parution. Remplissez ce bon de commande et renvoyez-le avec votre chèque bancaire à l'ordre de : L'AGENCE MidiMédia - Service petites annonces - Rue du Mas de Grille - 34430 Saint-Jean-de-Védas

Form for providing name, address, and postal code.

Gagnez du temps et contactez-nous par téléphone

Votre annonce avec paiement par carte bancaire au 04 3000 7000 service particuliers.



Retrouvez et publiez toutes vos annonces

sur legale-online.fr

Publiez facilement votre annonce légale en ligne en quelques clics



Devis et attestation de parution immédiats
Paiement en ligne sécurisé

www.legale-online.fr